

Entretien les Roms sont nos concitoyens avec Eleni Tsetsekou

04/09/2010 - ARTE Journal / International

Les citoyens européens se mobilisent en faveur de leurs concitoyens Roms et des gens du voyage. Samedi 4 septembre, à l'appel des associations de Roms et gens du voyage, de la ligue des Droits de l'Homme, du MRAP, de Médecins du Monde ou encore d'Europe Écologie, des manifestations sont organisées dans les principales villes françaises et devant les ambassades de France à l'étranger pour dire non à la stigmatisation et protester contre les politiques xénophobes de la France.

Les Roms, un "problème" européen ? Que font les institutions européennes ? Quelles solutions pour améliorer les conditions de vie de cette communauté discriminée et mettre fin aux préjugés ? Que dit la charte du Conseil de l'Europe ? Pour répondre à ses questions, ARTE Journal s'est adressé à Eleni Tsetsekou, juriste auprès de la division «Roms et gens du voyage» du Conseil de l'Europe.
Entretien

Claire Stephan pour ARTE Journal : cela fait 40 ans déjà que le Conseil de l'Europe tire la sonnette d'alarme sur la situation des Roms et les discriminations subies par cette communauté notamment en Europe de l'Est. Un travail de longue haleine souvent méconnu et ignoré par les politiques ?

Eleni Tsetsekou, responsable de la division «Roms et gens du voyage» du Conseil de l'Europe : "Dans notre travail on dit souvent que la manière dont les Roms sont traités est un bon indicateur du niveau de démocratie de l'État dans lequel ils se trouvent. Le respect des Droits de l'Homme est souvent le chapitre le plus négligé par les gouvernements, même par ceux de nos vieilles démocraties. Et en matière de protection des droits des Roms, il n'y a aucune distinction entre l'Est et l'Ouest. Leur situation dans tout le continent reflète ce que l'Europe a de plus négatif, en termes de discrimination exacerbée, de rejet, de racisme, d'impuissance à accepter et à gérer la diversité.

Pourtant, le Conseil de l'Europe, qui a été à l'avant-garde de l'action internationale en faveur des Roms et des Gens du voyage, a constitué un arsenal de textes juridiques et politiques au service des États membres afin qu'ils puissent s'atteler à l'intégration de leurs populations roms. Ce ne sont pas les textes ni même le financement qui manquent, mais la volonté politique. Les actions des politiques sont dictées par les sentiments de leur électorat et il faut le dire ouvertement, ces sentiments sont souvent négatifs, hostiles, racistes. La situation des Roms en Europe aujourd'hui (et dans le passé d'ailleurs) est déterminée par la méconnaissance que le reste de la population entretient à leur égard. L'image du Rom, souvent négative depuis des siècles, est accompagnée par des éléments erronés donnant lieu à des comportements hostiles et justifiant des politiques allant du rejet, de l'assimilation jusqu'à l'extermination.

Mais il faut préciser aussi que depuis 10 ans, plusieurs pays de l'Est, surtout sous la pression de leur entrée au sein de l'UE, ont adopté des stratégies nationales en faveur des Roms. Leur point faible, c'est qu'elles ne sont généralement pas globales et de longue durée et qu'elles restent conditionnées au financement européen. Ces stratégies ne permettent pas d'attaquer la question épineuse des préjugés et des stéréotypes, sources de racisme et d'antitsiganisme. En conséquence, les politiques dites "d'intégration" sont généralement vouées à l'échec".

ARTE Journal : depuis cet été, le sort réservé aux Roms fait la une de l'actualité en France et la polémique fait rage jusqu'au cœur des institutions européennes, comme la Commission cette semaine. Mais Paris et Bruxelles semblent faire front uni pour se décharger du dossier et la seule Roumanie face à ses responsabilités-n'est ce pas irresponsable justement ?

Eleni Tsetsekou : "La question de l'intégration des Roms est tout d'abord une affaire nationale et l'Europe ne peut et devrait pas se substituer aux États. Curieusement, ces États qui n'ont pas réussi à intégrer leurs populations roms et qui ont toujours soutenu farouchement leurs prérogatives et le principe de subsidiarité se tournent maintenant vers l'Europe et proposent un transfert de compétences. Le renvoi de la problématique Rom à l'Europe est tellement symptomatique de la façon dont les États perçoivent leurs populations roms : "un problème" dont il faut se débarrasser,

on ne sait pas comment le traiter donc c'est à l'Europe de s'en occuper.

La Roumanie a sa part de responsabilité mais elle n'a pas toute la responsabilité. Le Conseil de l'Europe suit attentivement les progrès effectués en matière d'intégration des Roms et la Roumanie est loin d'être un mauvais élève. Beaucoup d'actions innovantes ont été mises en place par ce pays, comme celle de médiateurs sanitaire, scolaire, de quotas aux Universités réservés aux étudiants Roms. Et nous pensons aussi que les pays d'Europe de l'Ouest devraient s'inspirer de ces bonnes mesures. Par ailleurs, la Roumanie reconnaît les Roms en tant que minorité nationale et Bucarest a ratifié la charte fondamentale du Conseil de l'Europe donc je vois difficilement comment on peut reprocher à un pays qui a mené plusieurs actions en faveur de Roms de ne pas en avoir fait assez ! Bien évidemment la Roumanie n'est pas un paradis pour les Roms, ils font toujours face à un sérieux problème de discrimination et de racisme. Et la situation ne s'est pas arrangée avec les événements récents en France : la stigmatisation de la communauté Rom toute entière et les amalgames (Rom, Roumain) ont provoqué une montée sans précédent du racisme vis à vis de la communauté Rom. La population non Rom estime que leurs concitoyens Roms ont créé des obstacles à leur propre libre circulation en Europe.

Mais la situation actuelle relève aussi de la gestion de migrations et pour cela la France, en tant que pays d'accueil, a aussi sa part de responsabilité. Il ne faut pas oublier qu'il existe des mouvements migratoires qui sont synonymes de survie et que tous les États sont concernés par la mobilité et le traitement de populations marginalisées et vulnérables, comme les Roms. La France se doit d'avoir une attitude humaniste et une politique durable vis-à-vis de ces populations et non pas des réactions spectaculaires, financièrement coûteuses et humainement désastreuses. Sans oublier bien sûr l'instrumentalisation politique de la misère de cette population. La responsabilité des organisations internationales est de faire respecter les conventions internationales et les droits qui en découlent, de lancer des projets qui peuvent se traduire par des actions nationales de longue durée mais en aucun cas, elles ne peuvent se substituer aux États.

Les Roms renvoyés en Roumanie par le gouvernement français sont présentés comme des criminels mais d'après nos recherches, ils n'ont ni casier judiciaire en France ni en Roumanie. Leur seul crime est qu'ils sont pauvres et qu'ils n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins dans leur pays d'origine, on criminalise donc la pauvreté."

ARTE Journal : quelle solution, quel avenir pour la communauté Rom ?

Eleni Tsetsekou : "L'avenir pour les Roms est forcément leur reconnaissance en tant que citoyens des États dans lesquels ils se trouvent et aussi leur reconnaissance en tant que citoyens européens. Une meilleure connaissance de leurs réalités socioculturelles, linguistiques et historiques, une reconnaissance de la contribution de la culture Rom à celle de l'Europe permettront aussi d'améliorer leur sort. Ils étaient citoyens européens avant même la constitution de l'Europe politique, ils représentent le groupe minoritaire le plus important de l'Union européenne. Une force silencieuse composée de Roms intellectuels et d'activistes est en train d'être constituée dans toute l'Europe. Elle va sûrement apporter le changement. Les États devraient se concentrer sur la lutte contre l'antitsiganisme, œuvrer à un changement des mentalités, c'est la seule et unique condition de succès à leurs politiques d'intégration. Mais ce travail doit se faire des deux côtés, les Roms aussi doivent s'y atteler".

Entretien réalisé par Claire Stephan pour ARTE Journal le 3 septembre 2010